

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7289951601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7289951601>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 mai 2022** sur **Actu.fr - Action Republicaine**
Pour le département : **28 - EURE ET LOIR**



Notaires



*SCP Annie Piperel-Bouteiller et Florent Vellard
7 place de l'église, Voves
28150 LES VILLAGES VOVEENS*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Florent VELLARD, notaire aux VILLAGES VOVEENS (28150), le 22 avril 2022, dont une copie authentique est en cours de publication aux Services de Publicité Foncière de CHARTRES 1et de PARIS 1, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : DES DEUX ORMES
- Forme : Société Civile
- Capital social : 616.000,00 Euros
- Siège social : 26 Guillonville 28150 BOISVILLE LA ST PERE
- Objet social : La société civile a pour objet :
- La société a pour objet : l'acquisition, la gestion et, plus

généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

APPORTS I - Apports de Monsieur Didier HURAUULT, demeurant aux VILLAGES VOVEENS, « Voves », 29 rue Loigny la Bataille A – Apport en numéraire de 5.800 Euros
B – Apports en nature de, savoir : 1 – deux studios (lots de copropriété n°s 37 et 38) dépendant d'un ensemble situé à PARIS (75017), 42 boulevard Gouvion Saint Cyr cadastré section AS n° 40. Cet apport, net de tout passif, est évalué à DEUX CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS (280.000,00 €); 2 – Un appartement de trois pièces (lot de copropriété n°8) et deux emplacements de parking (lots de copropriété numéros 209 et 210) dépendant d'un ensemble immobilier situé à CHARTRES (28000), 45 rue Faubourg de la Grappe cadastré section BT numéros 265, 348, 350 et 352. Cet apport, net de tout passif, est évalué à CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150.000,00 €) 3 – Et une maison d'habitation située à BOISVILLE LA ST PERE (28150), 26 Guillonville, cadastrée section YN n° 22. Cet apport, net de tout passif, est évalué à CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS (180.000,00 €)

II – Apport en numéraire de 100 Euros par Madame Pauline HURAUULT; III – Apport en numéraire de 100 Euros par Monsieur Augustin HURAUULT. Gérance : HURAUULT Didier Francis Alain, demeurant aux VILLAGES VOVEENS, « Voves », 29 rue Loigny la Bataille, HURAUULT Pauline Charlotte demeurant à CHARTRES (28000), 43 rue Muret et HURAUULT Augustin Bernard demeurant à SAINT VAIZE (17100), 48 route de la planche nommés en qualité de premiers gérants pour une durée illimitée

Parts sociales – clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéficiaire du conjoint d'un associé ; toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision prise en assemblée générale extraordinaire des associés de la société . Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CHARTRES. Pour avis

Me Florent VELLARD

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

